



CAMNS - Club d'Activités des Maîtres-Nageurs Sauveteurs Affilié à la FNMNS

Descriptif de la formation au BNSSA
Site de la piscine de la Kibitzenau Strasbourg
18 septembre 2020 au 22 janvier 2021

Conditions d'accès à la formation

- être médicalement apte **attention le certificat médical devra être daté au plus tôt 3 mois avant le début de la formation ;**
- avoir 17 ans à la date de l'examen ;
- satisfaire aux tests de début de stage décrits ci-dessous.

Déroulement de la formation

1. Des entraînements

Vendredi soir de 19h à 20h30 à la piscine de la Kibitzenau

2. Des cours théoriques : en présentiel et à distance

Vendredi soir de 17h30 à 19h dans la salle de cours au 1^{er} étage de la piscine

Les dates seront communiquées en début de formation.

3. Une formation au PSE1

5 journées complètes

Vous trouverez ci-après le planning provisoire de la formation.

Date de l'examen : janvier 2021

Coût de la formation

- frais de formation au PSE1 (secourisme) : 190€, chèque au nom du CAMNS ;
- frais pour l'ensemble des cours, incluant le manuel de théorie, et l'adhésion au CAMNS pour l'année civile 2021 : 400€, chèque au nom du CAMNS ;
- une réduction de 50€ est accordée aux licenciés FFN ou FFTri ;
- un chèque de 30€ au nom de la FNMNS (Fédération Nationale des Maîtres-Nageurs Sauveteurs). Ce chèque ne sera encaissé qu'après la réussite à votre examen pour votre première année d'exercice.

Modalités d'inscription

1/ **s'inscrire sur le site du camns.com** – rubrique BNSSA

2/ **retourner le dossier complet** : demande d'inscription avec une photo, le certificat médical et les chèques à l'adresse suivante :

CAMNS 3 place des Sandres 67850 OFFENDORF

Au-delà des 20 premiers dossiers, nous constituons une liste d'attente, au cas où il y aurait des désistements.

Tests de début de formation

La première séance d'entraînement sera l'occasion pour les formateurs de vérifier votre niveau en natation afin de vous permettre de vous engager dans cette formation ayant comme finalité l'examen du BNSSA. Il s'agira de réaliser :

- 200m en crawl, sans dépasser le temps de 3min30secondes ;
- 50m en brasse, sans temps limite, afin de juger de la qualité de votre ciseau.

Suivi de formation

Toute absence aux entraînements devra être justifiée, les formateurs se réservant le droit d'inscrire ou non le stagiaire à l'examen.

AUTORISATION PARENTALE POUR STAGIAIRE BNSSA MINEUR

Décharge en cas d'accident pour les stagiaires BNSSA mineurs

Je soussigné, parent ou représentant légal du stagiaire BNSSA mineur, autorise le CAMNS à prendre toutes les mesures d'urgence concernant mon enfant en cas d'accident.

Personne à prévenir en cas d'urgence

Téléphone

Fait à....., le

Signature

Autorisation parentale pour les stagiaires BNSSA mineurs

Je soussigné, parent ou représentant légal du stagiaire BNSSA mineur, autorise mon enfant à quitter seul le lieu de formation, à toutes fins utiles.

Fait à....., le

Signature

C.A.M.N.S. : PLANNING STAGE B.N.S.S.A. STRASBOURG 1 - 2021

Septembre 2020 – piscine de la Kibitzenau

ENTRAINEMENTS

Vendredi	18.09.2020	accueil à 18h45
Vendredi	25.09.2020	
Vendredi	02.10.2020	
Vendredi	09.10.2020	
Vendredi	16.10.2020	
Vendredi	23.10.2020	
Vendredi	30.10.2020	
Vendredi	06.11.2020	
Vendredi	13.11.2020	
Vendredi	20.11.2020	
Vendredi	27.11.2020	
Vendredi	04.12.2020	
Vendredi	11.12.2020	
Vendredi	18.12.2020	

Congés scolaires du 19.12 au 04.01.2021

Vendredi	08.01.2021	
Vendredi	15.01.2021	
Vendredi	22.01.2021	

EXAMEN

Janvier 2021

Contact formation David 06 10 96 21 44

Contact secourisme Virginie 06 08 83 77 49

Site CAMNS : www.camns.com

FORMATION SECOURISME PSE1 N°1

FORMATION SECOURISME PSE1 N°2

FORUM DU BNSSA

--	--	--

COURS THEORIQUES FORMATION HYBRIDE

Dates des cours en présentiel
